



Bulletin des Adhérents N° 2 (mai 2006)

Editorial

Depuis notre dernier « Bulletin » de septembre 2005, VeloBuc a été moins visible, mais non moins actif. Nous continuons à faire des propositions pour améliorer les conditions des piétons et vélos à Buc. Ci-après, un survol de nos activités.

Nous souhaitons d'abord vous informer d'un changement qui peut non seulement modifier la politique des circulations douces au niveau national, mais également servir de stimulant pour Buc. Il s'agit de la nomination de M. Hubert Peigné en tant que « coordonnateur (sic !) de la promotion des déplacements à vélo en France ». Par chance, M. Peigné ne réfléchit pas que sur le vélo, mais sur l'ensemble de l'utilisation de l'espace public urbain. Il a beaucoup inspiré notre travail, et VeloBuc a déjà été en contact avec lui en 2005 lorsqu'il était directeur du rapport « Une Voirie pour tous » pour le PLU. Pour en savoir plus, consultez aussi : <http://velobuc.free.fr/voiriepourtous.html>

Une politique en faveur des circulations douces est indispensable. Lyon et le phénomène « Velo'v » le prouvent : il suffit de proposer le vélo, et les mentalités changent ; et de surcroît, les nouveaux cyclistes urbains occasionnels, ayant goûté au vélo, exigent des aménagements cyclables ... le cercle vertueux est ainsi engagé. Voici la dynamique que nous souhaitons lancer à Buc, ensemble avec VOUS, les utilisateurs de la chaussée ! Consultez aussi : <http://velobuc.free.fr/location.html>

Britta Boutry et toute l'équipe de VeloBuc

Projets sur Buc

Plusieurs dossiers sont actuellement en attente, des décisions doivent être prises en Mairie.

Rue Louis Blériot : c'est surtout la rue Louis Blériot qui sera un chantier décisif pour la vie de quartier et les déplacements piétons et cyclistes vers Versailles. En ce qui concerne la piste cyclable dans la montée, vers Versailles, consultez nos commentaires : <http://velobuc.free.fr/voiturestationnement.html>

Comme l'article des *Nouvelles de Versailles* et le tract de la Mairie sur la **ZAC du Cerf Volant** l'attestent : la rue Louis Blériot subit malheureusement un traitement morcelé, et cela nous inquiète quant à la cohérence des cheminements pour les circulations douces. Nous avons d'ores et déjà obtenu des rendez-vous avec la municipalité de Buc, avec la mairie de Versailles et avec le Conseil Général.

RD938 Buc - Toussus : le bétonnage des terre-pleins en date de l'été 2004 a énormément pénalisé les cyclistes, sans parler des piétons qui sont simplement oubliés. Actuellement, une réflexion de réaménagement est en cours, avec l'étude

de faisabilité d'une piste cyclable. Mais là encore, nous attendons de rencontrer les personnes responsables. Consultez aussi :

<http://velobuc.free.fr/buctoussus.html>

Avenue (bientôt : rue ?) Charles Quatremare : une initiative citoyenne a fait des propositions d'aménagements qui ne concernent pas que la voirie, mais aussi la vie de quartier dans son ensemble – une 2^e phase de travaux devrait tenir compte de la demande des riverains pour une piste cyclable intercommunale (la continuation de la piste qui arrivera de Guyancourt dès cet automne) et un cheminement piétonnier qui permettraient d'humaniser le secteur. Consultez aussi : <http://velobuc.free.fr/quatremare.html>

Rue de la Minière : elle devient l'itinéraire des cyclistes arrivant de et partant vers Guyancourt. VeloBuc a été invité à faire une proposition d'aménagement que vous pouvez consulter sur notre site : <http://velobuc.free.fr/minieretest.html>

Projet au niveau régional

VeloBuc a eu une entrevue et un entretien téléphonique au sujet des circulations douces avec des responsables au Conseil Régional d'Ile de France. Buc aurait la possibilité de souscrire à un « contrat vert » sur trois ans, avec des financements de la Région pour des aménagements en faveur des circulations douces (pistes cyclables, zones 30 etc.). Nous encourageons la Mairie à s'engager dans cette voie afin que les financements ne reposent pas uniquement sur le budget de notre commune.

« Formation continue »

La participation de VeloBuc à la 8^e Journée d'étude « A vélo dès l'école » et à l'Assemblée Générale de la Fubicy (21-23 avril 2006) nous a permis d'étoffer nos connaissances et de faire connaître notre activité.

« A faire » (actualisation du Bulletin N° 1 de septembre 2005)

- ♣ Instaurer des pédibus, à savoir des ramassages scolaires à pied, organisés par des parents à tour de rôle. Nous avons un modèle tout près : Versailles où existent quatre « lignes » de pédibus dont la plus longue est de 1,4 km.

Des démarches à l'école du Pré St Jean ont débouché sur un questionnaire aux parents et aux élèves. A suivre... <http://velobuc.free.fr/pedibus.html>

- ♣ Aménager les alentours de l'arrêt de bus rue Collin Mamet (côté parking du complexe scolaire Louis Blériot) afin d'améliorer le confort et la sécurité des piétons et usagers des bus.

Sans remettre en question l'utilité de cette proposition, la Mairie n'a pas encore donné suite.

- ♣ Autoriser la circulation à vélo dans le parc du château, à condition de rouler au pas (panneau « zone piétonne » au lieu du panneau actuel).

La réponse de M. le Maire en date du 28 nov. 2005 a été négative, précisant que les enfants jusqu'à 12 ans sont autorisés à circuler dans le parc. En réaction à ce courrier, VeloBuc a sollicité de la Municipalité la mise en zone 30 de TOUTE la rue Collin Mamet (jusqu'au rond-point de la maison des associations) pour assurer un accès sécurisé aux nombreux cyclistes de plus de 12 ans (élèves, parents,

personnes âgées) qui ne sont pas autorisés dans le parc et qui sont donc obligés de rouler sur la chaussée.

- ♣ Convaincre l'équipe municipale que l'apaisement de la vitesse sur Buc est primordial ! Apaiser la vitesse des motorisés est la première mesure - incitative et peu coûteuse - permettant les circulations douces.

L'idée fait son chemin, mais concrètement, à part les deux zones 30 existantes actuellement, aucune modification nette à signaler... nous proposons de façon prioritaire la mise en zone 30 des rues Lavandières, Massotte et Fort de Buc.
<http://velobuc.free.fr/apaiser.html>

Nous réitérons : si vous souhaitez que **votre rue** soit mise en zone 30 ou à vitesse réduite à 30km/h, faites-le savoir par un courrier à M. le Maire.

VeloBuc dans la presse

Dans *Les Nouvelles de Versailles* du 21 septembre 2005, un reportage sur l'inauguration de la « Zone 30 » rue des Frères Robin et mention de VeloBuc.

Dans le *Buc Magazine* de déc. 2005, un article sur le travail de sensibilisation aux circulations douces de VeloBuc à l'occasion du prix *Trophée du vélo* en oct. 2005.

Dans le *Buc Magazine* de février 2006, un article sur la sécurité et la visibilité des cyclistes.

Agenda 2006

Samedi 17 juin, dans le cadre de la Fête de Buc : **balade familiale en ville à vélo**, départ place de la République à 15h, place Jolie Ferme (G20) à 15h30. Pique-nique / goûter (à apporter) vers 16h30 dans le parc du château.

Dimanche 18 juin, dans le cadre de la Fête de Buc : **circuit agilité à vélo** pour les enfants, 15-17h dans le parc du château, et stand d'info VeloBuc.

16-22 septembre, **Semaine européenne de la mobilité** : nous organiserons à nouveau un événement en partenariat avec la Mairie de Buc.

Au plaisir de vous retrouver !

Toute l'équipe de VeloBuc

Cotisation 2006

Merci à tous ceux qui ont déjà renouvelé leur cotisation de 5 € pour 2006. Et merci aux autres d'y penser dès maintenant... Votre soutien est précieux pour nous (moralement et matériellement). Et bien sûr, plus nous sommes nombreux, plus la Mairie sera à notre écoute !

VeloBuc, Association pour piétons & vélos à Buc
nombre d'adhérents : 533 personnes (en mai 2006)
adresse postale : 6 place Corot, 78530 Buc
adhésion : 5 € / famille (chèque libellé « VeloBuc » ou espèces)
adresse cotisation : VeloBuc Adhésions, 2 ter av. Casale, 78530 Buc
courriel : velobuc@free.fr site : <http://velobuc.free.fr/>